

Nouvelles pratiques sociales



Le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire : un pas de plus vers la reconnaissance d'un tiers secteur d'activités au Québec

Christian Jetté

Volume 12, numéro 1, printemps 1999

Le tiers secteur

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301448ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301448ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Jetté, C. (1999). Le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire : un pas de plus vers la reconnaissance d'un tiers secteur d'activités au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(1), 256–260. <https://doi.org/10.7202/301448ar>

❖ Le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire : un pas de plus vers la reconnaissance d'un tiers secteur d'activités au Québec

*Christian JETTÉ
Professionnel de recherche
LAREPPS, Université du Québec à Montréal¹*

C'est vendredi 11 décembre 1998 qu'avait lieu le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ce grand rassemblement faisait suite à « l'Appel² » lancé par un groupe de militants, d'intellectuels, de représentants d'associations, de coopératives ainsi que d'organisations syndicales en faveur du développement d'une « économie sociale et solidaire ». Les signataires de cet « Appel » souscrivent en effet, « [...] à un modèle ouvert à la démocratisation de l'ensemble

1. Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales de l'Université du Québec à Montréal.

2. En décembre 1998, le nombre de signataires de l'Appel pour une économie sociale et solidaire se chiffrait à 84. Ces personnes provenaient de tous les horizons sociaux et professionnels (intellectuels, syndicalistes, militants, promoteurs, etc.) et de toutes les régions du Québec (VAILLANCOURT, 1998).

de l'économie et des services collectifs et où l'État demeure la principale instance de régulation et de redistribution [...]» (Arteau *et al.*, 1998 : 5).

Un horaire particulièrement chargé attendait les participants. En effet, près d'une trentaine de panélistes se sont fait entendre au cours de la journée, dans un feu roulant d'interventions qui, malgré la richesse et la diversité des propos entendus – et la célérité du modérateur –, n'ont pas empêché la fatigue de se faire sentir même chez les plus aguerris. Néanmoins, on peut considérer que cette journée a connu un franc succès, si l'on se fie aux commentaires entendus ici et là à la fin de la rencontre. Succès aussi du point de vue de la participation puisque plus de 500 personnes ont assisté à l'événement qui avait pour but de faire mieux connaître le développement de ce « tiers secteur » au Québec.

Ce fut en effet, pour plusieurs, l'occasion de prendre conscience de l'ampleur du développement des activités du secteur de l'économie sociale au cours des 10 dernières années, des enjeux qui s'y profilent et des potentialités qu'elle recèle. Malgré la brièveté des allocutions des panélistes, qui ne permettait souvent de ne livrer qu'un aperçu de leur pensée, l'assistance a pu prendre connaissance de projets et d'expériences intéressantes en cours actuellement un peu partout au Québec. D'ailleurs, on peut penser qu'un tel rassemblement aurait été inimaginable il y a quelques mois à peine, l'économie sociale étant encore considérée par plusieurs comme une mode passagère ou, pis encore, comme « une illusion ».

Or, le Rendez-vous a démontré, si besoin est, que l'économie sociale est un secteur en plein essor dont la présence se fait sentir dans plusieurs domaines d'activités : fonds d'investissement, coopérative forestière, coopérative de solidarité dans les services à domicile, association communautaire d'emprunt, caisse d'économie, coopérative de travailleurs de produits chimiques, organismes d'éducation et de formation, etc. En outre, la plupart de ces organismes font la promotion d'un nouveau modèle de développement à travers la production de biens et de services d'utilité sociale et collective. La primauté du travail sur le capital fait aussi figure de principe directeur du fonctionnement de toutes leurs activités.

Bien sûr, le secteur de l'économie sociale n'est pas un tout homogène. Il est traversé par diverses cultures et tendances qui font en sorte que certains projets vont se laisser imprégner davantage par la culture du secteur marchand, alors que d'autres vont diriger toutes leurs énergies vers la démocratisation de leurs activités. Néanmoins, comme le faisait remarquer Majella St-Pierre, président du Conseil de la coopération du Québec, « tous les acteurs de l'économie sociale partagent des valeurs communes liées à l'accessibilité des ressources, à l'égalité dans l'exercice des pouvoirs et à l'équité dans les contributions et le partage des résultats ».

La brochette d'invités présents lors du Rendez-vous constituait, par ailleurs, un bel exemple de la diversité des activités de l'économie sociale et solidaire. De la coopérative forestière en concurrence sur les marchés, jusqu'aux entreprises d'aide domestique occupant un créneau d'activités soutenu financièrement par l'État, en passant par les Centres de la petite enfance, le logement social et les entreprises d'insertion, qui ont instauré des formules mixtes de financement (privé et public), l'économie sociale est constituée d'une diversité d'acteurs et d'une multitude d'activités qui en font un secteur dynamique à la recherche d'un nouveau compromis capital-travail. « Il ne s'agit pas uniquement de créer des emplois, disait avec justesse, Chantal Aznavourian, ex-présidente du Collectif des entreprises d'insertion », mais aussi de réinventer la notion de travail.

Françoise David, de la Fédération des femmes du Québec, soulignait, quant à elle, le défi que représente à l'heure actuelle l'élargissement de la définition de l'économie sociale, telle qu'elle a été retenue par le gouvernement du Québec, afin d'y inclure des organismes (et non seulement des entreprises) dont les activités s'avèrent socialement rentables pour les communautés. À son avis, il faut dépasser le cadre traditionnel d'une évaluation strictement économique des projets. Ce à quoi faisait écho une participante, lors de la période de questions, en affirmant que si l'on s'en tient à la définition actuelle du gouvernement québécois, les activités des groupes de femmes ne sont pas admissibles au financement octroyé par les Centres locaux de développement (CLD). Selon elle, seules des pressions politiques peuvent convaincre le gouvernement d'élargir ses critères d'admissibilité au programme de financement des activités de l'économie sociale afin d'y inclure les groupes de femmes.

Cette question de la rentabilité des organismes et des entreprises de l'économie sociale a d'ailleurs retenu l'attention de plusieurs panélistes. Certains ont souligné les nombreuses difficultés liées à la mise sur pied de tels projets et la nécessité de démontrer, peut-être encore plus que dans d'autres secteurs, la viabilité économique et l'impact social des activités qu'ils contribuent à créer. Comme le mentionnait Jean-Yves Bernard, directeur de la coopérative de services Avantages de Québec, « il faut démontrer par nos résultats (autant sociaux qu'économiques) que notre compétence est à la hauteur de nos ambitions ».

Or, cette compétence semble acquise si l'on se fie aux propos tenus par le coordonnateur général de la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs de Québec, Clément Guimond, qui affirmait, lors de cette journée, que « ça marche » les entreprises d'économie sociale. Au fil de ses 15 années d'expérience, il dit avoir accompagné plusieurs centaines de projets issus du secteur de l'économie sociale dans lesquels « pour la plupart, rentabilité sociale et efficacité économique ont été au rendez-vous ». En outre,

il ajoutait que le taux de réussite de ces projets n'avait rien à envier à celui des entreprises du secteur privé. Des déclarations qui ont de quoi combattre bien des préjugés !

Cela dit, malgré un développement soutenu depuis quelques années, les promoteurs de projets relevant de l'économie sociale auront des défis importants à relever au cours des prochains mois et des prochaines années. Ainsi, pour les entreprises d'aide domestique, la marge de manœuvre est étroite entre le cadre de référence du gouvernement, la concurrence du travail au noir et les risques de sous-traitance dans leurs rapports partenariaux avec les CLSC souvent sous-financés. Comme le rappelait Yves Vaillancourt, professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le gouvernement actuel est traversé par diverses tendances et reste ambivalent quant à l'orientation à donner au développement social et économique du Québec. Les acteurs de l'économie sociale doivent donc « rester vigilants face à ce gouvernement », particulièrement dans les secteurs d'activités, comme l'aide domestique, où la non-solvabilité de la demande entraîne une dépendance accrue au soutien financier de l'État.

Par ailleurs, pour Hélène Deslauriers, directrice générale du Réseau des sociétés d'aide au développement des collectivités du Québec (SADC), « le financement de l'économie solidaire constitue certes un enjeu et un objectif à réaliser, mais c'est surtout le manque de ressources humaines et techniques permettant l'émergence et le démarrage de projets qui préoccupe les agents de développement des SADC. Les nouvelles formes de développement économique, axées notamment sur l'économie du savoir, offrent des opportunités intéressantes pour les régions, poursuit-elle. Cependant, sans projet collectif et sans efforts solidaires, ces occasions pourraient bien s'envoler au profit des milieux plus favorisés ».

Nécessité de solidarisation et de regroupement : voilà un autre des thèmes clés abordés par plusieurs panélistes. Selon Nancy Neamtan, du Chantier de l'économie sociale : « Il faut se concentrer davantage sur les convergences plutôt que sur les divergences et bâtir à partir de cela ! » À son avis, il ne faut rien tenir pour acquis, la question du développement de l'économie sociale n'est pas encore réglée et elle reste encore d'actualité. Même constat du côté du président-directeur général du Fonds de développement pour la coopération et l'emploi (FondAction-CSN), Léopold Beaulieu, qui affirmait, lors de son exposé, « qu'un regroupement autonome et permanent des diverses composantes de l'économie sociale constituerait certainement un des facteurs importants de consolidation, de développement et de pérennité de l'économie sociale ».

Mais au-delà des opinions divergentes entendues au cours de cette journée, malgré la diversité des attentes et des demandes exprimées par les

acteurs sociaux impliqués dans le secteur de l'économie sociale, et malgré les réticences de certains à reconnaître ce secteur d'activités comme une source potentielle de transformation de notre société, il n'en demeure pas moins que des acquis importants ont été obtenus au cours des dernières années, si l'on en croit le président du CIRIEC-Canada, Benoît Lévesque. Selon lui, l'organisation d'un tel Rendez-vous n'aurait pas été possible il y a cinq ans à peine, compte tenu du fait que le concept d'économie sociale n'existait même pas et « que les acteurs n'avaient pas conscience d'œuvrer au sein d'un même secteur, de partager une histoire commune et d'être redevables, d'une certaine façon, les uns des autres ».

La tenue d'un événement comme le Rendez-vous témoigne ainsi des étapes qui ont été franchies dans les processus institutionnels menant à une reconnaissance formelle du secteur de l'économie sociale. Son développement futur dépendra en grande partie, au cours des prochaines années, des positions adoptées par les mouvements sociaux, notamment le mouvement des femmes et les syndicats, qui sont, d'après Benoît Lévesque, « la fusée porteuse de la mobilisation nécessaire à l'émergence des organismes d'économie sociale ».

Dans ce contexte, il ne nous reste donc plus qu'à souhaiter bon voyage à tous ceux et celles qui accompagnent ou qui suivent de près la mise en orbite d'entreprises et d'organismes de l'économie sociale. Nous espérons que leur présence dans l'espace démocratique sera permanente, et qu'ils y brilleront de tous leurs feux afin de montrer qu'il est possible de vaincre les lois gravitationnelles de la marchandisation, pour peu qu'on sache piloter et mettre en priorité sur son carnet de vol les principes de justice, d'équité et de démocratie.

Bibliographie

ARTEAU, M. *et al.* (1998) « Appel en faveur d'une économie sociale et solidaire », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11, n° 1, 1-8.